

Un budget de près de 125 M € pour votre quotidien et l'avenir du territoire

Le budget 2020 de Vienne Condrieu Agglomération s'inscrit à la fois dans un contexte particulier, avec la prise de compétence eau potable dès le 1^{er} janvier puis les élections municipales et communautaires en mars, et dans la continuité de l'action mise en œuvre par l'Agglo.

Toujours au service des 30 communes et des 90 000 habitants de Vienne Condrieu Agglomération, le budget primitif 2020 connaît un changement important avec la prise de compétence eau potable, qui conduit à la création d'un nouveau budget annexe.

Ainsi le budget de l'Agglo s'organise désormais autour d'un budget principal et de 7 budgets annexes : les transports et déplacements, l'immobilier d'entreprises, les zones économiques, la base de loisirs de Condrieu, l'assainissement, l'eau potable et le parc de stationnement de l'espace Saint-Germain qui apparaît lui aussi cette année.

Ce budget s'inscrit toutefois dans la continuité des engagements antérieurs et dans les objectifs définis par le projet d'agglomération voté en décembre 2018 par les 30 communes. Il respecte également la stratégie financière de Vienne Condrieu Agglomération, qui vise la stabilité fiscale et le maintien d'une capacité d'autofinancement suffisante pour mettre en œuvre les investissements répondant aux enjeux du territoire.

Le montant global du budget 2020 s'élève à 124 745 400 € contre 114 659 900 € l'an dernier (y compris opérations d'ordre). Dans ce total, le fonctionnement représente 93 652 400 € et l'investissement 31 093 000 €.

Dans l'objectif de tenir le cap fixé par le projet d'agglomération, le budget a été élaboré cette année encore avec le préalable de la stabilité fiscale. Les taux fiscaux restent donc identiques à ceux votés en 2019 :

- 7,81 % pour la taxe d'habitation,
- 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 2,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 25,89 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Afin de maintenir une capacité d'autofinancement suffisante, il a été recherché dans la section de fonctionnement du budget principal, qui concentre aussi les besoins de financement des budgets annexes, une augmentation des recettes réelles supérieure à celle des dépenses réelles. Cet objectif a été atteint et permet d'améliorer le niveau d'épargne nette prévisionnel, qui passe de 2 008 000 € en 2019 à 2 087 000 € en 2020.

Cette gestion rigoureuse des dépenses et recettes de fonctionnement ne met pas en cause la capacité de Vienne Condrieu Agglomération à respecter les engagements pris dans ses différents domaines d'intervention : avec l'inscription de 60 901 000 € de dépenses réelles au budget principal, en hausse de 4 % par rapport à 2019, l'Agglomération sera en mesure, entre autres, de continuer à assurer la neutralité budgétaire de la fusion et des transferts de compétence pour les communes, de financer la mise en œuvre du schéma de développement touristique ou encore de participer à la création d'un poste d'intervenant social pour mieux accompagner les victimes.

En outre, grâce à la bonne tenue de son épargne, Vienne Condrieu Agglomération préserve sa capacité à investir pour répondre aux ambitions du projet de territoire, tout en maîtrisant le recours à l'emprunt.

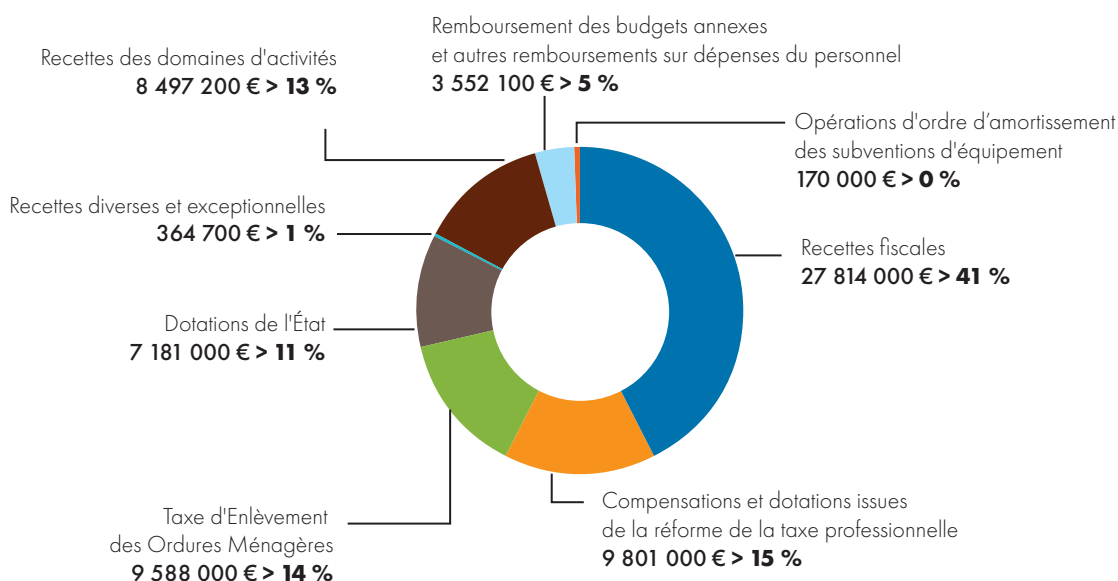
Les crédits inscrits en investissement s'élèvent ainsi à 22 323 000 € tous budgets confondus, hors opérations d'ordre, soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 2019.

Ils permettent ainsi de servir tous les domaines d'intervention de l'Agglomération, y compris la nouvelle compétence eau potable, tout en étant ajustés au plus près des opérations à engager, à poursuivre ou à terminer.



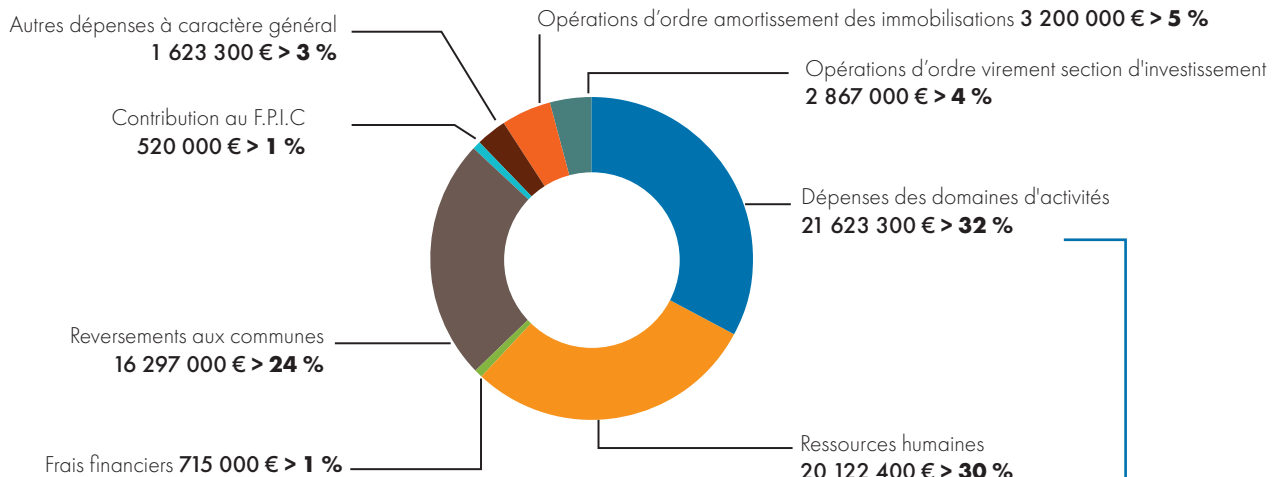
Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 66 968 000 € (recettes réelles et opérations d'ordre)





Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 66 968 000 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)



Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2020 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 076 100 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	236 900 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	137 800 €
Emploi, formation, insertion	631 000 €
Aménagement du territoire	387 100 €
Politique de l'habitat	544 500 €
Cohésion sociale et politique de la ville	586 000 €
Jeunesse	46 000 €
Petite enfance	1 172 400 €
Service téléalarme	156 000 €
Politiques territoriales	170 400 €
Voirie communautaire	1 704 800 €
Eaux pluviales et rivières	739 000 €
Equipements sportifs	513 600 €
Piscines	562 200 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	1 120 000 €
Environnement, nature, plan climat	262 000 €
Gestion des déchets	7 266 000 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	397 500 €
Soutien aux événements intercommunaux	76 000 €
Fourrière animale	78 000 €
Contribution au service incendie	2 760 000 €



Le fonctionnement des budgets annexes

Les 7 budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 11 530 000 € pour les transports et déplacements
- 191 300 € pour la base de loisirs de Condrieu
- 566 600 € pour l'immobilier d'entreprises
- 5 600 000 € pour l'eau potable
- 1 309 500 € pour les zones économiques
- 0 € pour le parc de stationnement Espace Saint-Germain (ce budget ne prévoit pour l'instant que des crédits d'investissement)
- 7 487 000 € pour l'assainissement



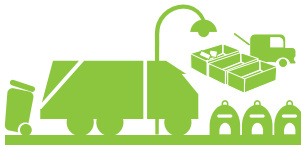
L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 22 323 000 €
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)



Transports
et déplacements
1 269 000 €

- Renouvellement du matériel roulant dont 2 bus au gaz naturel pour véhicules (GNV), réseau et billettique
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Programme modes doux



Environnement
et gestion des déchets
1 935 000 €

- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Maintien à niveau des équipements, modernisation des déchèteries et travaux sur le site du quai de transfert
- Renouvellement des véhicules de collecte et des bacs
- Actions du plan climat air énergie territorial



Offices de
Tourisme
de France

Économie et tourisme
3 535 000 €

- Aménagement de zones économiques
- Immobilier d'entreprises
- Mise en oeuvre du schéma de développement touristique
- Maison du Jazz
- Base de loisirs de Condrieu
- Parking de l'Espace Saint-Germain



Maintenance patrimoine
et informatique
1 550 000 €

- Informatique/télécommunications (services de l'Agglo et écoles)
- Maintien à niveau des bâtiments



Assainissement, eau potable,
eaux pluviales et rivières
5 737 000 €

- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement
- Nouvelle compétence en matière d'eau potable
- Travaux eaux de ruissellement et rivières
- Travaux de canalisation des eaux pluviales



Équipements sportifs
et piscines
1 089 000 €

- Maintien à niveau et équipement des stades nautiques, gymnases et terrains de sport
- Études de réalisation d'un nouveau bassin au stade nautique à Saint-Romain-en-Gal



Politique de l'habitat
346 000 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



Petite enfance
et téléalarme
618 000 €

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Regroupement crèche/halte-garderie
- Climatisation et qualité de l'air des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Voirie communautaire
5 454 000 €

- Travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Déplacements Urbains
- Pistes cyclables
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Modernisation de l'éclairage public
- Renouvellement du matériel de voirie



Aménagement
et rénovation urbaine
790 000 €

- PLU des communes
- Aménagements Vallée de la Gère et Vienne Sévenne

Le financement de l'investissement envisagé au BP 2020 conserve une structure bien équilibrée, grâce à la bonne tenue de l'épargne nette dégagée par la section de fonctionnement et à un budget annexe eau potable construit sans recourir à de nouveaux emprunts.

Ainsi, si l'emprunt inscrit pour l'ensemble des budgets est un peu plus important qu'au BP 2019 en valeur absolue (+ 556 000 €) car l'investissement est en hausse, il diminue en proportion (48 % du financement des investissements contre 49 % en 2019).

Quant à la part d'autofinancement (épargne nette + produit des cessions + récupération de la TVA), elle s'améliore sensiblement cette année : avec un montant prévisionnel de 8 721 000 €, elle représente 39 % du financement des investissements sur l'ensemble des budgets, contre 33 % en 2019.



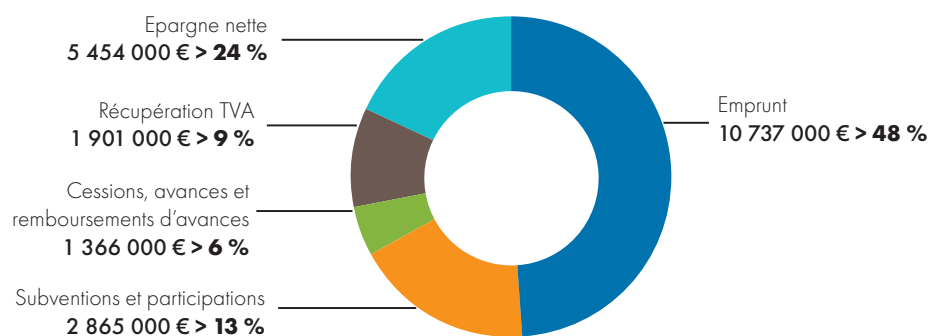
Au 1^{er} janvier 2020 l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est de 63,47 M €. L'augmentation de l'endettement par rapport à 2019 s'explique par l'intégration des emprunts dans le cadre du transfert de la compétence eau potable. Mais à périmètre de compétences constant, l'Agglo s'est désendettée de près de 950 000 €.

L'encours de la dette du budget principal, quant à lui, diminue légèrement (- 116 000 €). Il s'inscrit là aussi dans l'objectif de maîtrise du recours à l'emprunt pour le financement de l'investissement.

La répartition entre taux fixes (sécurité) et taux variables (bénéfice des taux faibles) reste bien adaptée à la conjoncture. Elle est également raisonnable au regard de la durée de remboursement, qui se situe bien en deçà du seuil critique de 12 ans généralement admis.



Le financement de l'investissement



La dette Un endettement raisonnable (budget principal)

> Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2020..... 35,81 millions d'euros

> Structure de la dette

Taux fixe..... 68 %

Taux variable..... 32 %

> Durée de remboursement

6 ans et 1 mois (encours de la dette / épargne brute)